RÉSOLUTION OIV-VITI 515-2013

STABILITE DE LA RESISTANCE AUX MALADIES CHEZ LES NOUVELLES VARIETES EN COMBINANT DES LOCI DE RESISTANCE

L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE,

Sur proposition de la Commission I « Viticulture »,

VU les progrès enregistrés par les travaux réalisés au sein du groupe d'experts « Ressources génétiques et sélection de la vigne » et en référence aux points G.2 et G.4 du Plan Stratégique de l'OIV 2012-2014,

CONSIDÉRANT que les maladies fongiques, et en particulier le mildiou et l'oïdium, constituent les maladies de la vigne les plus importantes au niveau mondial, nécessitant la prise d'importantes mesures en matière de protection des plantes,

CONSIDÉRANT les efforts extrêmement importants réalisés par les obtenteurs de vigne dans différents pays pour introgresser dans des variétés traditionnelles des caractéristiques de résistance au mildiou et l'oïdium à partir du patrimoine génétique d'espèces sauvages,

CONSIDÉRANT le risque potentiel que l'effet d'un locus de résistance individuel puisse être surmonté par le développement de souches, de l'organisme pathogène, plus agressives.

CONSIDÉRANT les progrès extraordinaires obtenus au cours de ces dernières années dans le domaine de la génétique de la vigne grâce à l'identification de différentes sources de résistance situées dans différentes régions génomiques,

CONSIDÉRANT les outils dernièrement développés, tels que la sélection assistée par marqueur (SAM), qui permet de cibler les modèles de ségrégation des régions génomiques codant des caractères importants,

CONSIDÉRANT le potentiel de ces instruments pour la combinaison effective de différents loci de résistance,

RECOMMANDE d'obtenir et de mettre au point de nouvelles variétés comportant des loci de résistance multiples ou à effet synergique face à un organisme pathogène afin de :

- Augmenter la stabilité de la résistance
- Diminuer le risque de sélection et de développement de souches plus agressives d'organismes pathogènes

Exemplaire certifié conforme Budapest, 7 juin 2013
Le Directeur Général de l'OIV
Secrétaire de l'Assemblée Générale
Frederico CASTELLUCCI

© OIV 2013

- Améliorer la durabilité de la viticulture

RECOMMANDE d'appliquer des mesures appropriées de protection des plantes afin de fournir un soutien complémentaire en vue de gérer d'une manière durable la résistance génétique des variétés.

Exemplaire certifié conforme Budapest, 7 juin 2013
Le Directeur Général de l'OIV
Secrétaire de l'Assemblée Générale
Frederico CASTELLUCCI

© OIV 2013